BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1292

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

994 099 802 RCS Annecy.
TWINBOPI.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Nom commercial : PLANETE GLISSE.
Adresse : 80, Avenue Cognacq Jay, 74340 Samoëns.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 270000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La réparation, l'entretien, la location, la vente de matériels de ski, de chaussures et autres matériels de sport ; la vente de vêtements et d'articles de loisirs ; l'exploitation de tous fonds de commerce d'hôtel, bar, restaurants, salon de thé, organisation de banquets, séminaires, et de tout type d'évènement culturel et sportif..
Adresse : 80, Avenue Cognacq Jay, 74340 Samoëns.
Précédent propriétaire : 480 918 887 RCS Annecy. **SARL PLANETE GLISSE.**
Date de commencement d'activité : 8 décembre 2025.
Publication légale : Le Messager *du* 18 décembre 2025.
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds vendu pour la validité et à la SARL POLLIEN GIRAUD BIRMELE AVOCATS ASSOCIES société d'avocats sise à 74200 THONON-LES-BAINS 10 TER Rue de l'Europe, Le VERTILIS pour la correspondance.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 08/12/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de ANNECY le 10/12/2025, Dossier 2025 00058458. Référence : 7404P01 2025 A 04131. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 80 Avenue Cognacq Jay 74340 SAMOENS. Adresse du nouveau propriétaire : 80 Avenue Cognacq Jay 74340 SAMOENS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..